



## Bulletin Régional de Santé des Abeilles Provence-Alpes-Côte d'Azur mai 2026 : N°4



Le printemps est favorable au développement des colonies cette année. Les colonies ont accumulé de belles réserves. Les essaims se développent et les fécondations se passent bien dans la majorité des secteurs. Les apiculteurs transhumants déplacent leurs ruches vers l'acacia. Les apiculteurs sédentaires peuvent faire face à une pénurie de ressource au mois de mai, avant la floraison des tilleuls.

### MEMO de l'apiculteur en mai :

- Traitement des essaims hors couvain.
- Attention aux ressources : peu de floraisons nectarifères au mois de mai.
- Veiller à la disponibilité en eau sur les ruchers.
- Fin du piégeage des fondatrices de frelons à pattes jaunes.

Sommaire

1  
Bulletin  
OMAA 1<sup>e</sup>  
trimestre  
2026

2  
Qui dit essaim dit  
traitement !

3  
Gestion de varroa  
: un nouveau  
médicament à  
base d'acide  
Calistrip Biox

4  
Pour aller plus  
loin, les rdv visio  
du trimestre



maa

# BILAN premier trimestre 2026

Source : Données OMAA consolidées au 31/03/2026



18 déclarations ont été enregistrées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2026 en région PACA. La localisation des événements de santé déclarés est illustrée sur la Figure 2.



Figure 1 : Nombre de déclarations à l'OMAA par département au premier trimestre 2026 en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

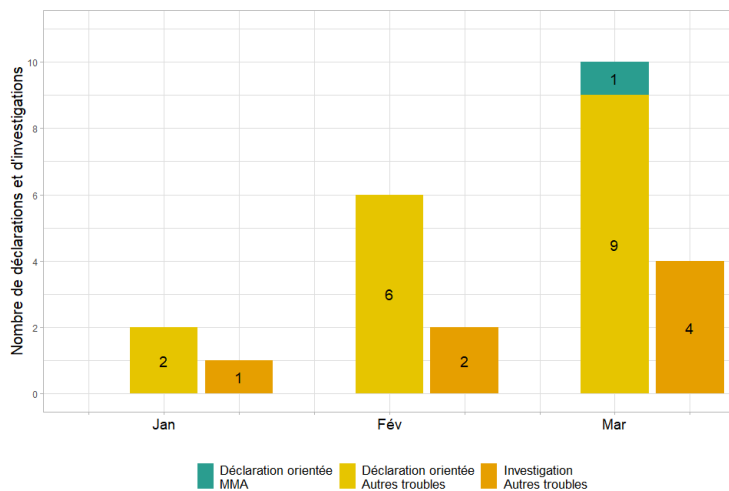


Figure 2 : Nombre mensuel de déclarations orientées vers chacun des dispositifs de surveillance et nombre mensuel d'investigations conduites via le dispositif de surveillance des Autres troubles au premier trimestre 2026 en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

17 déclarations ont été orientées vers le dispositif de surveillance des Autres troubles. Les principaux motifs d'appel des apiculteurs étaient le constat de mortalité de colonies d'abeilles (12) et le constat de mortalité d'abeilles adultes (9). 7 déclarations ont pu donner lieu à une investigation au rucher.

## Voie MMA

1 déclaration a été orientée vers le dispositif de surveillance des Mortalités Massives Aigües d'Abeilles, avec suspicion d'intoxication (MMA). L'enquête au rucher a permis de mettre en évidence une intoxication des abeilles au **fipronil**, dont l'origine est, à ce jour, indéterminée.

### Le FIPRONIL

C'est un insecticide de la famille des phénylpyrazolés. Son utilisation est interdite en agriculture en France depuis 2004. Il est autorisé en tant qu'antiparasitaire destiné à traiter les chats, chiens et furets, et couramment utilisé à cet effet (puces et tiques). Chaque année plusieurs intoxications d'abeilles par cet insecticide sont mises en évidence suite à des déclarations faites à l'OMAA, la majorité dans le Var. Cette situation est préoccupante pour les abeilles et l'environnement.

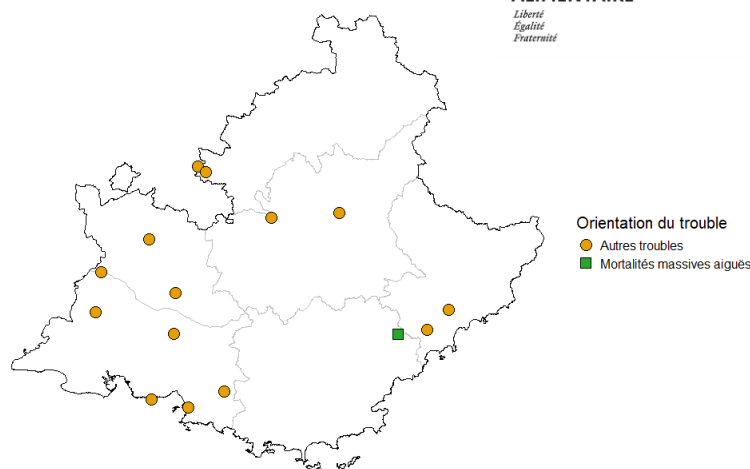


Figure 2 : Localisation des déclarations à l'OMAA au premier trimestre 2026 en Provence-Alpes-Côte d'Azur.



maa

## Voie Autres troubles – Motif d'appels des apiculteurs

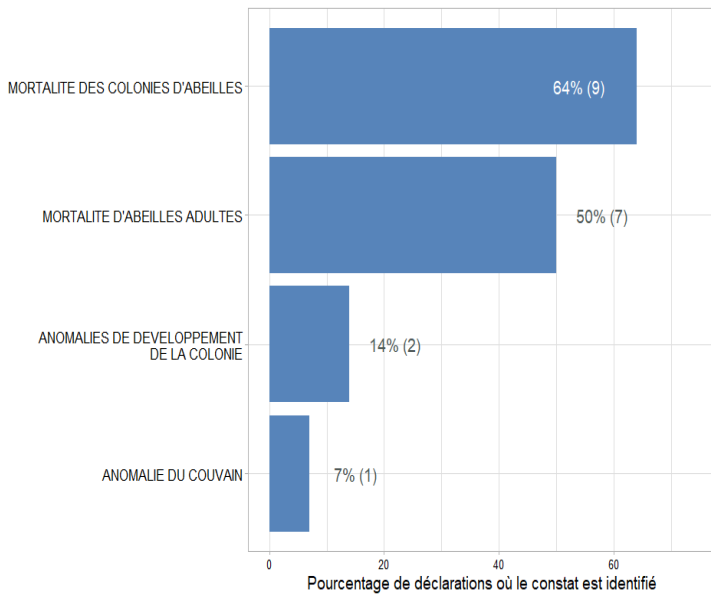
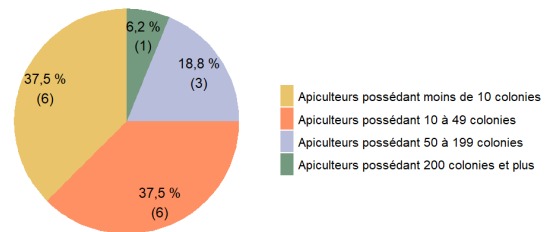


Figure 4 : Constats identifiés (n= 19) par le répartiteur d'après les dires du déclarant, sur 14 troubles constatés en 2026 en Provence-Alpes-Côte d'Azur et orientés Autres troubles

De janvier à mars, les principaux constat d'anomalies sur les ruchers déclarés par les apiculteurs étaient les mortalités de colonies d'abeilles (64 %) et les mortalités d'abeilles adultes (50 %). 75 % des déclarations ont été réalisées par les apiculteurs de moins de 50 colonies.

Figure 5 : Profil des 16 apiculteurs qui ont directement contacté l'OMAA en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2026, à l'origine de 17 déclarations



## Voie Autres troubles – Faits marquants au 1<sup>er</sup> trimestre.

Parmi les 16 déclarations enregistrées et orientées autres troubles, 14 concernaient des troubles constatés en 2026. Dans 79 % des cas le varroa a été suspecté être à l'origine du trouble observé.

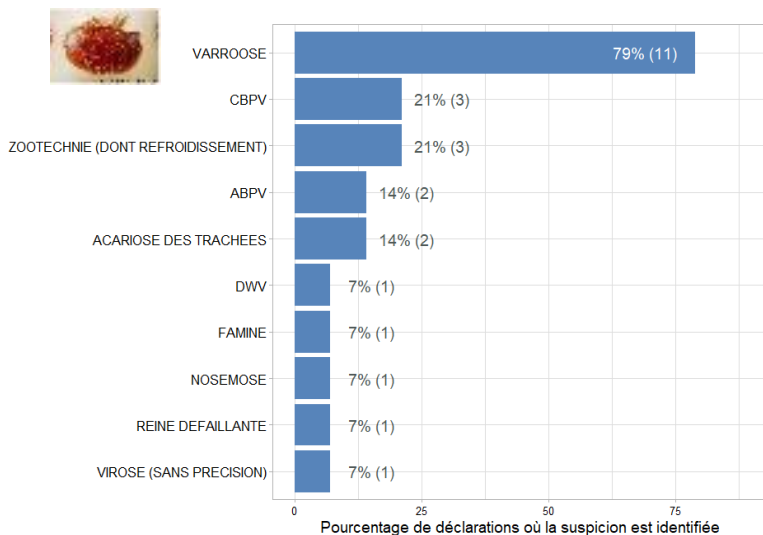


Figure : Suspensions (n= 26) du répartiteur d'après les dires du déclarant, sur 14 troubles constatés en 2026 en Provence-Alpes-Côte d'Azur et orientés Autres troubles (NB : 1 trouble correspond à 1 déclaration ; 1 trouble peut être associé à plusieurs suspicions)

7 de ces signalements ont donné lieu à une visite du rucher, selon le souhait des apiculteurs.

6 visites ont permis de confirmer la responsabilité de *Varroa destructor*, seul ou en association avec d'autres facteurs tel que les virus, la prédation du frelon à pattes jaunes l'automne précédant, le manque de nourriture ou les erreurs zootechniques.

Une visite, qui faisait état d'une mortalité d'abeilles adultes importante devant la ruche, a permis de mettre en évidence une infection par le virus de la maladie noire (CBPV), mi-mars.

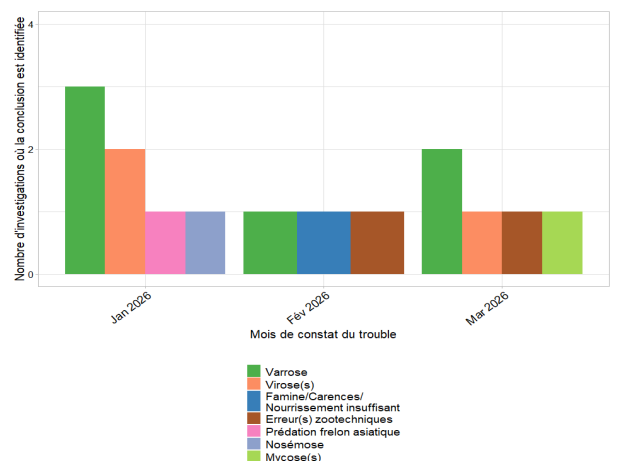


Photo 1 : Abeille noire, atteinte du virus CBPV à gauche, abeille normale à droite



## Qui dit essaim dit traitement !

La saison de l'essaimage bat son plein, en effet en avril et mai les colonies se développent fortement et sans intervention de l'apiculteur, la colonie se divise.

### Quelles sont les causes d'une colonie qui se divise ?

- Par comportement naturel que l'on appelle l'essaimage, c'est le moyen pour une colonie de se multiplier et ainsi assurer la survie de l'espèce. Il arrive pour plusieurs raisons, soit parce que la colonie devient trop peuplée pour se développer et entraîne une congestion de la ruche, soit parce que les reines les plus âgées ont tendance à avoir ce comportement.
- Par intervention de l'apiculteur que l'on appelle division. Cette technique va permettre soit de prévenir l'essaimage soit de multiplier le nombre de colonies. Elle va permettre de sélectionner les meilleures colonies sur les critères propres à chaque apiculteur.

Dans les deux cas, on se retrouve avec des colonies sans couvain, que l'on appelle essaim naturel dans le premier cas, ou essaim artificiel dans le second cas.

### Pourquoi traiter un essaim ?

Le traitement des essaims est une opportunité pour lutter efficacement contre le varroa, fléau de l'abeille. Les traitements de lutte agissent contre les varroas phorétiques (varroa porté sur l'abeille) et n'ont pour la plupart aucune efficacité sur les varroas présents dans les cellules operculées.

L'essaim, du fait de l'absence de couvain et donc de cellules fermées, est le moment propice pour agir efficacement et ainsi repartir sur des colonies « propres ».

Ces périodes d'absence de couvain sont parfois rares dans les départements les plus chauds de la région, du fait d'une ponte quasi permanente.

### Quel traitement utiliser ?

Dans tous les cas il convient de demander conseil à son GDSA ou à son vétérinaire.

Durant cette période d'absence de couvain, il est préconisé d'effectuer un traitement flash sur les ruches, en utilisant un médicament disposant d'une AMM (Autorisation de Mise sur le Marché) et préférentiellement à base d'acide oxalique, molécule sans résistance connue (inefficacité du traitement) sur le varroa.

### Comment appliquer le traitement ?

Il existe 3 principales méthodes d'application :

- Le dégouttement (Apibioxal, Oxybee, Varromed, Varroxal) : il s'agit de préparer une solution liquide que l'on va faire tomber sur les abeilles.
- La sublimation (Apibioxal sans sucre, Varroxal) : il s'agit de saturer la ruche avec un « nuage » d'acide oxalique sous forme gazeuse. Cette technique nécessite d'utiliser un appareil spécial appelé sublimateur.
- La pose de lanière (Calistrip) : il s'agit de disposer dans les ruches des lanières disposant d'une AMM qui vont diffuser l'acide oxalique pendant plusieurs semaines. L'emploi de lanière « maison » est à proscrire.



Sublimation FB GDS05



# Gestion de Varroa : un nouveau médicament à l'acide oxalique pour une action longue durée : Calistrip Biox®



Rédigé par :  
Guillaume Kairo  
Chargé de mission  
« Bioagresseurs & écotoxicologie »  
ADAPI



## Varroa destructor : une menace à ne pas sous-estimer !

*Varroa destructor* reste la principale cause d'effondrement des colonies d'abeilles mellifères. L'infestation par varroa peut entraîner selon le niveau d'infestation des conséquences néfastes importantes à l'échelle des individus, parmi lesquelles on peut citer une réduction de leur espérance de vie, un métabolisme perturbé, une diminution de leurs capacités reproductives et une sensibilité accrue aux infections virales telles que le virus des ailes déformées (DWV). Ces perturbations individuelles se répercutent à l'échelle coloniale avec des effets sur la dynamique de développement, la récolte des ressources et donc sur la production de miel, jusqu'à aboutir à un effondrement progressif et la mortalité des colonies le plus souvent durant l'hiver (Neumann & Carreck 2010, Mondet et al, 2016 ; Kretzschmar et al, 2016).



## Les différentes stratégies de lutte en fin d'été et leurs limites

La lutte contre Varroa passe par l'emploi de médicaments vétérinaires disposant d'une AMM (autorisation de mise sur le marché) en fin d'été et en hiver. En France, plusieurs médicaments avec AMM (6 molécules acaricides) peuvent être employés dans la lutte contre *Varroa destructor*. Ces médicaments peuvent être classés en différentes catégories selon leur mode d'action, durée de traitement et leur emploi possible en Apiculture Biologique. Des points de vigilance sont à noter pour l'ensemble des médicaments.

- **Médicaments conventionnels longue durée (6 à 10 semaines), avec acaricides de synthèse**
  - Apivar® et Apitraz® (Amitraze)
  - Apistan® (tau-fluvalinate)
  - Bayvarol®, PolyVar Yellow® (Fluméthrine)
- **Médicaments autorisés en AB avec acaricides naturels**
  - moyenne/longue durée (4 à 6 semaines)
  - Apilife®, Thymovar®, Apiguard® (Thymol)
  - Formic pro® (Acide formique)
- Action flash
  - Varromed®, Oxybee®, Api Bioxal® et Varroxal® (Acide oxalique) appliqué par dégouttement et/ou sublimation

### Point de vigilance :

pertes d'efficacité en lien avec l'état populationnel des colonies et phénomènes de résistances.

Nécessité de renouveler les traitements à mi-parcours, perte d'efficacité pour le thymol avec un emploi récurrent et effets néfastes observés à forte température et particulièrement pour l'acide formique (pertes de reines et mortalité du couvain).

Très efficace SEULEMENT en l'absence de couvain. Pour réussir ses traitements flash à l'acide oxalique sur des colonies en présence de couvain, l'emploi de biotechniques (engagement de reines 24j, retrait ou destruction de couvain) est indispensable pour les mettre hors couvain.

En 2025, un nouveau médicament longue durée à l'acide oxalique, le **Calistrip Biox®** est arrivé sur le marché. Ce médicament prend la forme de 2 lanières plastiques dans lesquelles sont incorporées un mélange de paraffine, glycérol et acide oxalique dihydrate (6,44g par lanière). Il est préconisé par le fabricant de les disposer 6 semaines dans les colonies lorsque le couvain est absent ou à son plus faible niveau pour une efficacité optimale. Le réseau ADA/ITSAP (RESAPI) l'a testé, en été, dans différentes régions dans le cadre d'un projet CASDAR intitulé « Fall Var ».



## Evaluation de l'efficacité du Calistrip Biox® en présence et absence de couvain

En 2025, ce médicament a été testé dans 14 ruchers de différents contextes régionaux (SUD Provence-Alpes-Côtes d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté). Les colonies pouvaient ainsi présenter des caractéristiques très différentes selon les dernières miellées d'été (peu de couvain et d'abeilles après miellée de lavande ou beaucoup de couvain et d'abeilles en fin de miellée de montagne par exemple). Sur chaque rucher la modalité « Calistrip » a été comparée à une modalité dont l'efficacité n'est plus à démontrer « médicament à l'acide oxalique en 2 applications flashes (dégouttement et/ou sublimation) après une mise des colonies hors couvain (engagement de reine et/ou retrait et/ou destruction de couvain) ».

Des mesures du taux d'infestation (varroas phorétiques/100 abeilles) ont été réalisées avant traitement (V1), 3 semaines après le début des traitements (V2) et à 6 semaines au moment du retrait des lanières (V3). La population des colonies (abeilles et couvain) a également été évaluée avant et après traitement.



## Résultats : évolution de l'infestation varroa selon les modalités de traitement

Les suivis de l'indicateur d'infestation (VP/100abeilles) de tous les ruchers confondus montrent une action progressive du Calistrip Biox® au cours du temps avec une différence selon la présence ou l'absence de couvain (Fig.1). Au bout de 6 semaines, si les taux d'infestation sont acceptables en l'absence de couvain (infestation moyenne de 0,35 VP/100ab et très grande majorité des colonies inférieures à 1VP/100ab), il restent trop élevés en présence de couvain (infestation moyenne de 1,2 VP/100ab et 25% des colonies au dessus de 1,5 VP/100ab). L'analyse statistique (GLMM) sur l'ensemble des données, en considérant un effet rucher, confirme que plus il y a de couvain au moment de la pose des lanières et plus la diminution des taux de varroas au cours du temps est faible ( $pv < 0,001$ ) et donc plus il y a de varroas à la fin du traitement ( $pv < 0,05$ ). Le modèle statistique ne montre pas de lien entre évolution des varroas et quantité d'abeilles ce qui souligne que **la faible présence du couvain joue un rôle prépondérant dans l'efficacité du traitement**.

En comparaison des modalités « Calistrip Biox® » avec ou sans couvain, **la modalité « biotechniques + 2AO flashes » montre une efficacité immédiate**. 3 semaines après l'application des traitements, la valeur moyenne est de 0,6 VP/100ab alors que les valeurs moyennes à la même période pour les modalités « Calistrip Biox® » sont à 2,5 et 2,9 VP/100ab (Fig.1).

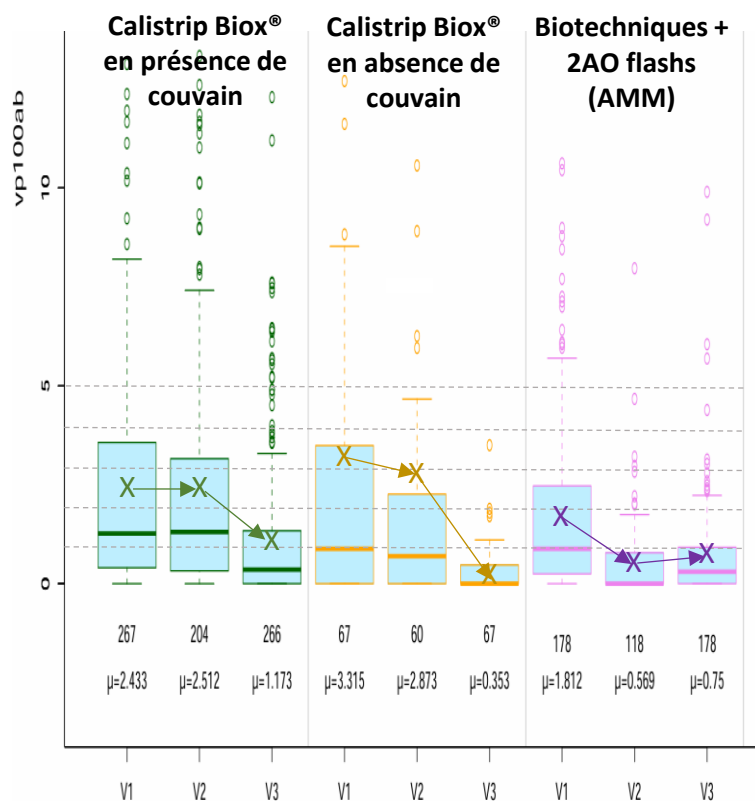


Figure 1 : Evolution des taux de Varroas phorétiques avant traitement (V1), à 3 semaines (V2) et après 6 semaines (V3) tous ruchers confondus

## Ce qu'il faut retenir !

Avant la réalisation des traitements d'été, 2 facteurs sont à considérer : **le taux d'infestation et la quantité de couvain**. Ces 2 facteurs doivent conditionner le choix de la stratégie de traitement qui permettra de garder des colonies en bonne santé

- Si les colonies sont faiblement infestées et/ou présentent peu de couvain (après une miellée bloquante par exemple), le choix d'un traitement longue durée avec une action progressive comme le Calistrip Biox® est une solution envisageable.
- Si les colonies ont un taux d'infestation trop élevé, un traitement flash après une mise des colonies hors couvain est la solution évidente. Le choix de la biotechnique dépend non seulement de l'infestation mais aussi de la quantité de couvain et mode de production (engagement, retrait et/ou destruction de couvain).

# Pour aller plus loin

## WEBINAIRES du MOMENT, à visionner en replay.

- Jeudi d'ETTAP : Qualité du miel - Les analyses passées au crible.  
<https://www.youtube.com/watch?v=1oB9FAM6NII>
- Jeudi d'ETTAP Sélection de l'abeille - Autonomie alimentaire.  
<https://www.youtube.com/watch?v=HDtMQaovlk>
- Webinaire d'information Aethina 2025, GDS France :  
<https://www.youtube.com/watch?v=YmGp2ACduQ8>

## OMAA

- Consultez la vidéo explicative sur Youtube : <https://youtu.be/6Yg1vRMNRm0>
- Page dédiée sur le site de la plateforme ESA :  
<https://www.plateforme-esa.fr/fr/observatoire-des-mortalites-et-des-affaiblissements-de-labeille-mellifere-omaa>

## Document utiles : fiches pratiques gestion de varroa et autres dangers sanitaires

- Guide des bonnes pratiques de l'ITSAP : <https://bonnes-pratiques.itsap.asso.fr/>
- Guide Varroa et Varroose de la FNOSAD : [https://fnosad-lsa.fr/fileadmin/GUIDES\\_et\\_registre\\_d\\_elevage/guide\\_fnosad\\_varroa\\_et\\_varroose.pdf](https://fnosad-lsa.fr/fileadmin/GUIDES_et_registre_d_elevage/guide_fnosad_varroa_et_varroose.pdf)
- Fiches techniques GDS France : <https://www.gdsfrance.org/varroa-destroyer-fiches-techniques/>
- Fiches techniques ADAPI : <https://www.adapi.org/informations-techniques-et-experimentations/>

## Agir ensemble pour la santé des abeilles en région PACA

Nos abeilles sont essentielles. Cependant, elles font face à des menaces croissantes.  
Adoptons ces 2 réflexes pour agir pour leur santé :

- 1/ Adhérer à une structure sanitaire locale : GDS Apicole et une structure technique : ADAPI
- 2/ Déclarer les troubles de santé à OMAA

GDSA 04  
Président : Noël Piton  
[gdsa04@gmail.com](mailto:gdsa04@gmail.com)  
06 72 93 83 13

Section Apicole du GDS05  
Président : Jacques Chaume  
[gds05@reseaugds.com](mailto:gds05@reseaugds.com)

GDSA 06  
Président : Philippe Maure  
[maure.philippe@yahoo.fr](mailto:maure.philippe@yahoo.fr)

GDSA 13  
Président : Jean Luc Faure  
[contact@gdsa13.fr](mailto:contact@gdsa13.fr)

GDSA 83  
Président : Jean Sébastien Gros  
[president@gdsa83.fr](mailto:president@gdsa83.fr)

GDSA 84  
Président : Vincent Bayon  
[contact@gdsa84.fr](mailto:contact@gdsa84.fr)

### ADAPI

Informations : Guillaume Kairo : [guillaume.kairo@adapi.adafrance.org](mailto:guillaume.kairo@adapi.adafrance.org)  
Agenda : Rencontres apicoles régionales les 5 et 6 mars 2026.

Tous les apiculteurs peuvent déclarer des troubles de santé à l'OMAA, à partir d'une ruche. Chaque déclaration permet de mieux comprendre les troubles de santé des abeilles. Pour cela un seul numéro pour tous les ruchers de la région PACA : **04 83 43 33 49**, joignable 7j/7 de 8h à 21h. Un vétérinaire spécialisé en santé de l'abeille sera à votre écoute. Si nécessaire une visite de votre rucher pourra être programmée pour comprendre ce qui impacte vos colonies.  
Ce service est entièrement gratuit pour l'apiculteur. Il est pris en charge par l'Etat.